

DÉPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

MAIRIE
DE
BOUC BEL AIR

Code Postal 13 320

N°24.05.15

Présents	21
Pouvoirs	10
Absents Excusés	2

OBJET :
DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRÈS
DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-
RHÔNE AU TITRE
D'UN SOUTIEN AUX
MODES DE GARDE
COLLECTIFS DES
ENFANTS DE 0 A 3
ANS- ANNEE 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le 09 décembre

Le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Richard MALLIÉ, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Date de convocation du Conseil Municipal : mardi 03 décembre

MEMBRES PRESENTS : Richard MALLIÉ, Mathieu PIETRI, Yann PERTUISEL, Christine SICCARDI, Thomas BERGÈRE, Sophie SURACE, Joseph CASSARO, Dominique BIECHE, Pierre MARROC, François DENIAU, Evelyne LOUIS, Marie-Christine RODRIGUEZ, Marie-Pierre VITIELLO, Florian PARIS, Julien ESTERINI, Camille GAIDO, René ALBERICCI, Philippe CANOBIO, Geneviève MARTIN, Saïd ACHACHE, Michèle DECHAUD.

POUVOIRS : Corinne LE MEUT à Richard MALLIÉ, Stéphan PIERRACCINI à Sophie SURACE, Maëva GAUTELIER à François DENIAU, Roger MOSSÉ à Evelyne LOUIS, Véronique GARNIER à Mathieu PIETRI, Catherine BIENFAIT à Yann PERTUISEL, Catherine FOULON à François DENIAU, Patricia COTTI à Christine SICCARDI, Jean-François CAIRE à Thomas BERGÈRE, Hortense MALLIÉ à Joseph CASSARO.

ABSENTS EXCUSÉS : Hervé CAYLA, Julien BOULARD.

Camille GAIDO a été élue secrétaire.

Le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône prévoit un soutien aux structures d'accueil collectif agréées, gérées par les communes ou par une association pour les enfants de 0 à 3 ans.

Cette aide concerne le fonctionnement général des trois crèches de la commune accueillant les enfants de 0 à 3 ans pour un montant unique de 220 € par berceau.

Les capacités d'accueil sont les suivantes :

- 43 places pour la crèche Arbre de Vie (9 460€)
- 35 places pour la crèche les Boucanous (7 700 €)
- 20 places pour la crèche les Frimousses (4 400 €)

Il est donc proposé à l'assemblée délibérante d'autoriser le dépôt des demandes d'aide financière du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour le fonctionnement des crèches au titre de l'exercice 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'avis favorable de la commission enseignement du 28 novembre
2024,

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir délibéré,

A l'Unanimité,

Envoyé en préfecture le 17/12/2024

Reçu en préfecture le 17/12/2024

Publié le

ID : 013-211300157-20241209-24_05_15-DE

EXTRAIT DU
DES DELIBÉ
DU CONSEIL MUNICIPAL

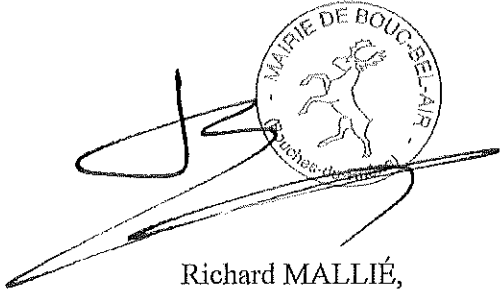
C.M du 09/12/2024
Délibération n°24.05.15

AUTORISE la commune à déposer
fonctionnement général à la pla
Départemental des Bouches-du-Rhône au titre de l'exercice 2025.

Envoyé en préfecture le 17/12/2024
Reçu en préfecture le 17/12/2024
Publié le 17/12/2024
ID : 013-211300157-20241209-24_05_15-DE

Fait et délibéré en séance à Bouc Bel Air, les mois et an susdits
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire,
Compte-tenu de la réception en
Sous-Préfecture le :
et de la publication le : 17/12/2024



Richard MALLIÉ,
Maire.